Municipalité de
Saint-David

La Politique familiale de Saint-David

Le mot du Maire

La famille tient une place importante dans notre communauté depuis des générations, car elle nous a permis d'accéder à des valeurs fondamentales qui devraient se transmettre aux futures générations. C'est pourquoi la qualité de vie des familles et le service à nos citoyens demeurent, au fil des ans, des dossiers prioritaires au conseil municipal de Saint-David.

Nous sommes conscients qu'étant une petite municipalité rurale et agricole, c'est dans notre intérêt de bien supporter nos familles et d'améliorer, dans toute la mesure du possible, la qualité de leur milieu de vie. Nous devons être constamment à l'affût de leurs besoins si nous voulons conserver à Saint-David nos familles et, espérons-le, en attirer d'autres. Nous avons donc créé, au sein du conseil, un poste de responsable des questions familiales et la conseillère madame Geneviève Breton a accepté cette mission. Je suis fier aujourd'hui de vous présenter notre politique familiale, laquelle fut élaborée avec ardeur et conviction par le comité famille.

Le conseil municipal tient à remercier et à féliciter madame Breton et les membres de son comité pour leur travail et leur détermination dans la création de notre politique familiale. L'adoption de cette politique familiale permettra au conseil municipal, aux organismes bénévoles et aux différents comités de travailler en étroite collaboration pour contribuer au mieux-être de toute la communauté.

Raymond Arel,
Maire de la municipalité
de Saint-David

La famille, au coeur *de nos valeurs !*

LA POLITIQUE FAMILIALE DE SAINT-DAVID

Table des matières

Un petit brin d'histoire sur la municipalité de Saint-David 4-5
Historique de la démarche d'élaboration de la politique 6-7
Portrait des familles de Saint-David.....8-10
Énoncé de politique 11
La définition de la famille 11
Les axes d'intervention 12
1. Un milieu de vie aménagé pour nos familles.....12
2. Un milieu de vie stimulant et dynamique pour nos familles.....13
3. Nos familles bien informées 14
4. Un milieu de vie sécuritaire pour nos familles 14
5. Le soutien à la vie quotidienne de nos familles 14
Mise en œuvre 15
Conclusion 15
Remerciements.....15-16
Références et bibliographie 16
Annexe 1 16-17

Crédits photos :K-Ticat, Société Historique de Saint-David, Bruno Jubelin
Ce document a été réalisé en mai 2008

Un petit brin d'histoire sur la municipalité de Saint-David

Cette petite municipalité surprend par son charme. Les rivières Yamaska et David courent entre les vallons qui nous bercent et nous étonnent de beauté et nous amènent vers la superbe église qui se dresse en vigie dans le paysage. La municipalité compte près de 800 personnes.

L'érection canonique de la paroisse Saint-David-de-Guire date du 16 septembre 1831 et l'érection civile du 8 janvier 1835 par Lord Aylmer. Les registres de la paroisse s'ouvrent en l'année 1835, date de la nomination du premier curé en titre.

Le territoire comprend, à cette époque, une partie des seigneuries de Guire et de Bourg-Marie-de-l'Est. Le village est construit sur les bords de la rivière David, d'où le nom de Saint-David donné à la paroisse. Après bien des recherches, on en est venu à conclure qu'un ancien trappeur et commerçant de fourrures de Saint-François-du-Lac qui, vers 1690, venait chasser le castor dans les grands étangs de Saint-David, aurait eu une cabane sur le bord de la rivière David. Connu sous le nom de Jacques David, il eut l'honneur de laisser son nom à la rivière par où il passait pour parvenir à son territoire de chasse.

En 1808, Josias Wurtele, originaire de Wurtemberg en Allemagne achète la seigneurie de Guire. Dès 1818, son manoir et son moulin sont construits près de la rivière David sur le plus beau site qui puisse se voir. En 1822, il achète de la Seigneuresse Margaret Barrow, sa voisine, la seigneurie de Bourg-Marie de l'Est. Dès lors, les deux seigneuries n'en forment plus qu'une soit la seigneurie de la Rivière David. Le domaine Wuterle consistait en 125 arpents de terre cultivés, 50 arpents d'érablières, 380 en atocas, 162 en bois et 54 en eau, pour un total de 771 arpents. Le manoir du seigneur est abandonné vers 1880 et démoli en1918; la pierre servit à réparer les quais du grand pont de la rivière David. C'est autour de 1850, sous le règne de Jonathan S.C. Wurtele,

petit-fils de Josias, que la paroisse de Saint-David atteint l'apogée de son importance, par sa population de 3200 habitants. En 1871, une partie du territoire de Saint-David fut détachée pour y ériger la paroisse de Saint-Pie-de-Guire et une autre en 1906 pour l'érection de Saint-Gérard.

En septembre 1877, le couvent récemment bâti ouvre ses portes à cinq religieuses françaises qui en prirent la direction avec tout le succès désiré, et ce, jusqu'en 1962 où il fut vendu et transformé en centre d'accueil. Depuis, il a été démoli à la fin des années 1990. Vers 1845, un bureau de poste est ouvert à Saint-David. Avant cela, les gens de Rivière-David devaient aller chercher leur courrier au bureau de poste d'Yamaska.

La paroisse de Saint-David a un passé industriel important. Dans les années 1800 jusqu'au milieu des années 1900, les anciens avaient développé une foule d'industries dont des moulins à farine, à scier le bois, à carder la laine, à fouler l'étoffe, une fonderie, des forges, des briqueteries, une industrie de chalands, des fromageries et des beurreries.

Aujourd'hui, Saint-David est une petite municipalité agricole, dynamique et accueillante. Les gens de Saint-David sont fiers de leur histoire et de leur municipalité.

D'après des extraits tirés du livre du 150e anniversaire de Saint-David.

Historique de la démarche d'élaboration de la politique

Considérant l'importance qu'elle attache à la famille et son désir d'améliorer la qualité de vie de ces dernières et d'en inciter d'autres à venir s'installer ici, le conseil municipal de Saint-David crée, en février 2005, un poste de responsable des questions familiales. La personne nommée assurera le suivi de l'ensemble des activités en rapport avec la vie des familles. On désigne Geneviève Breton à ce poste. Le 6 juin de la même année, le conseil municipal adopte la résolution autorisant cette dernière à présenter une demande de subvention pour et au nom de la municipalité auprès du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour l'élaboration de sa politique familiale. (Voir annexe 1) Cette politique doit fournir à l'administration municipale un cadre de référence et d'intervention permettant la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir.

Au mois de juin 2006, on assiste à la naissance du Comité famille (voir annexe 1), constitué de membres provenant de différents milieux de la communauté. Le comité est composé de :

- Kathia Boulanger, nouvelle maman et coiffeuse
- Geneviève Breton, conseillère municipale et responsable des questions familiales
- Christiane Caron, directrice de l'OSBL Carrefour Naissance-famille
- Francine Hamel, secrétaire de l'école Mgr-Brunault
- Sylvie Letendre, directrice générale de la municipalité de Saint-David
- Nathalie Maréchal, vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Mgr-Brunault
- Jacinthe Vallée, nouvelle maman et notaire

Voici en quelques lignes le mandat que le comité s'est donné :

- coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la politique ;
- statuer sur les enjeux et priorités d'action de la politique ;
- susciter une action concertée ;
- assurer la mise en place d'une démarche de consultation démocratique ;
- assurer l'adhésion des principaux acteurs "famille" à la démarche ;
- encourager la vision familiale dans les dossiers municipaux ;
- veiller à la mise en place d'un cadre d'actualisation de la politique familiale et du plan d'action (mise en œuvre, suivi et évaluation) ;
- promouvoir la politique familiale dans la communauté.

Dès lors, le comité se met au travail. Plusieurs réunions avec Denis Guérin, notre formateur désigné par Carrefour action municipale et famille, sont nécessaires afin de statuer sur les enjeux, les orientations et les objectifs à préconiser. Pour légitimer la politique, le comité met en place un processus consultatif auprès de la population. Dans un premier temps, en février 2007, un sondage visant à définir les réalités et les besoins des résidents est distribué dans la communauté. Les pistes de réflexion recueillies dans les questionnaires complétés sont venues enrichir celles déjà recueillies lors des rencontres tenues par le comité famille. Elles ont permis à la politique d'évoluer et de se définir dans un souci de représentativité du milieu. Ensuite, une soirée de consultation publique est tenue le 17 octobre 2007 afin de valider et d'améliorer les axes d'intervention et les orientations retenues par le comité famille. La rédaction finale de notre politique familiale municipale se termine en février 2008 et est adoptée par le conseil municipal le 7 avril 2008.

Portrait des familles de Saint-David

Dans un premier temps, le comité famille a tracé un portrait des familles de Saint-David. Nous présentons ici quelques données démographiques et économiques tirées du dernier recensement disponible de Statistiques Canada (2006) et du Centre local d'emploi (2003), lesquelles sont les plus pertinentes.

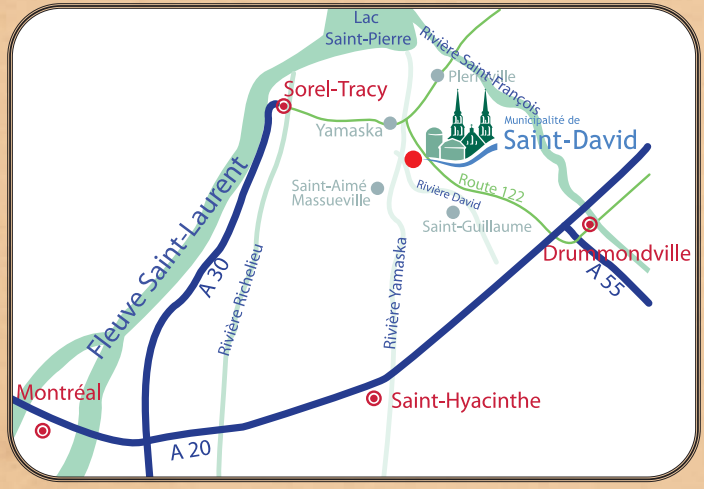

La municipalité de Saint-David compte 794 habitants (statistiques Canada 2006). Son territoire couvre une superficie de 91 km carrés, soit le plus grand territoire des municipalités de la MRC du Bas-Richelieu.

Deux rivières traversent le territoire, la rivière Yamaska qui tient lieu de limite ouest et la rivière David qui parcourt la campagne et le village avec ses nombreux méandres. Nous retrouvons 140 maisons dans le coeur du village et 220 maisons réparties dans les 56 km de rangs, ce qui fait qu'environ 40% de la population habite dans le village et 60% en campagne. On note aussi que 92% des logements sont habités par leurs propriétaires.

On y retrouve une très faible diversité culturelle. Les quelques immigrants qui habitent Saint-David sont principalement d'origine européenne et habitent surtout en campagne. La très grande majorité des citoyens sont de souches canadiennes françaises et de religion catholique.

Population active : 54% des citoyens font partie de la population active dont 8,4% sont en recherche d'emploi (chômage). Environ 30% des citoyens travaillent dans le secteur agricole et 25% travaillent dans les métiers reliés au transport et à la machinerie (construction). Les autres travaillent dans différents domaines surtout à l'extérieur de Saint-David.

Caractéristiques selon l'âge :

ÀGE	POPULATION	%
0 À 9 ANS	70	9
10 À 19 ANS	105	13,2
20 À 34 ANS	130	16,3
35 À 54 ANS	255	32
55 ET PLUS	235	29,5

Caractéristiques des familles :

Total des ménages privés	335
Couple avec enfants	80
Couple sans enfants	145
Famille monoparentale	30
Autres	80

Parmi les organismes de la municipalité qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, nous retrouvons :

- Association des loisirs de Saint-David ;
- Club Âge d'or,
- Comité d'Entraide ;
- ComUnité (OSBL regroupant un représentant de tous les organismes de la municipalité) ;
- AFÉAS ;
- Fabrique de Saint-David ;
- Comité d'embellissement ;
- Comité cohabitation et environnement ;
- Société d'histoire de Saint-David ;
- Société Saint-Jean-Baptiste.

Nous retrouvons aussi différents services dont l'école primaire, la bibliothèque municipale, un centre récréatif doté d'une patinoire intérieure, d'une salle communautaire, d'un restaurant et d'un terrain de soccer et base-ball, un Centre de la Petite enfance et un service de pompiers. Il faut noter également que le CLSC du Havre (Sorel-Tracy) offre, une fois par mois, une clinique pour les prises de sang et les vaccinations. Quelques commerces ont également pignon sur rue.

Énoncé de la politique

La définition de la famille

Puisque de nos jours la famille emprunte différentes formes, il est essentiel pour nous de présenter une définition qui proposerait une vision inclusive et non restrictive. C'est donc au-delà du modèle que la famille prend son véritable sens. De plus, nous voulions une définition qui tiendrait compte de l'aspect intergénérationnel dans les relations familiales, celui-ci constituant un support précieux pour la famille. Voici donc notre définition :

> La famille est la base de notre société. Cette entité sociale comporte au moins un lien parent enfant à laquelle on peut ajouter d'autres liens biologiques ou sociaux qui permettent un soutien réciproque ainsi que la transmission des valeurs à travers les générations.

La municipalité de Saint-David se reconnaît un rôle de leader lorsque vient le temps de mobiliser sa communauté afin d'alimenter le dynamisme propre aux davidiens et davidiennes. Par contre, ce dynamisme à lui seul ne peut assurer l'avenir de notre communauté. Voilà pourquoi une politique familiale est si importante pour nous. Bien plus qu'un simple document, cette politique véhicule des valeurs telles que la solidarité, l'équité, la civilité et le civisme, lesquelles valeurs s'imposent comme le fondement aux cinq axes d'intervention retenus. Les actions se rapportant à chacun de ces axes sont décrites dans le plan d'action de la politique familiale que vous retrouvez dans la pochette intérieure, à la fin de ce document.

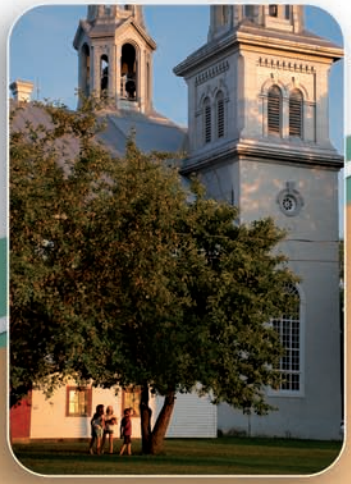

Les axes d'intervention

1. UN MILIEU DE VIE AMÉNAGÉ POUR NOS FAMILLES

Maintenir un milieu de vie dynamique et dynamisant passe bien souvent par l'offre d'une gamme diversifiée de services municipaux, publics, parapublics et privés de toutes sortes. Il serait utopique de croire que dans une petite communauté comme la nôtre, les services seront aussi nombreux que dans une ville plus grosse. Par contre, il est de notre devoir…

- de mettre toute l'énergie nécessaire afin de maintenir les services existants ;
- de développer, lorsque c'est possible, de nouveaux services à offrir à nos familles ainsi qu'à toute la communauté.

Le logement est un besoin essentiel à toutes les familles. Si nous voulons attirer de jeunes familles, nous devons…

- faciliter l'accès à la propriété ;
- demeurer ouverts à toute forme d'habitation qui saura répondre aux besoins des familles.

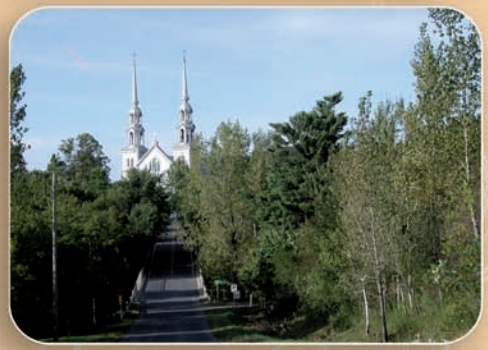

Aujourd'hui, la qualité de l'environnement s'impose de plus en plus comme étant un facteur important dans la qualité de vie de nos citoyens. Qu'il s'agisse de promotion et de protection, Saint-David propose déjà plusieurs mesures respectueuses de l'environnement. Dans l'intérêt des familles et des citoyens, notre municipalité doit…

continuer de soutenir toutes les initiatives favorisant un usage respectueux et une conscientisation de sa population face à l'environnement.

2. UN MILIEU DE VIE STIMULANT ET DYNAMIQUE POUR NOS FAMILLES

Au fil des ans, les organismes évoluent. Certains disparaissent ; d'autres naissent. Le renouvellement des bénévoles est de plus en plus difficile et représente un défi pour les organismes du milieu. Malgré ces changements, nous considérons que notre milieu de vie communautaire est animé par un dynamisme qui ne semble pas se tarir. Pour s'assurer de la pérennité de cette vie communautaire, la municipalité se doit …

- de maintenir et de consolider les liens étroits avec les différents organismes présents en les soutenant, en les encourageant et surtout en reconnaissant le rôle important qu'ils jouent au sein de notre petite communauté.

La municipalité étant pourvue d'une importante infrastructure de loisirs (centre récréatif avec aréna, terrain de soccer et de base-ball), elle offre, par le biais de l'Association des Loisirs de Saint-David, une gamme de sports et de loisirs accessibles aux familles. Bien entendu, la diversité n'est pas celle d'une grande ville. Cependant, nous devons…

- faciliter l'accès aux différentes activités régionales et locales pour nos familles ;
- soutenir les organismes locaux qui organisent des activités ainsi que des rassemblements populaires pour le bénéfice des familles.

3. NOS FAMILLES BIEN INFORMÉES

Pour une très grande majorité, les gens ne courent pas après l'information. Ils attendent plutôt qu'elle vienne à eux. Afin de s'adapter aux réalités des familles, la municipalité doit…

- poursuivre la diffusion de toute l'information pertinente pour les familles qu'elle soit locale ou régionale.

De plus, dans un souci d'ouverture aux autres, il est de mise pour la municipalité de bien accueillir les nouveaux arrivants.

Afin d'attirer de nouvelles familles à venir s'installer chez nous, la municipalité se doit …

- de faire la promotion de notre belle municipalité et ainsi mettre en évidence les avantages qu'elle offre.

4. UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE POUR NOS FAMILLES

Généralement, les familles de Saint-David se sentent très en sécurité et trouvent leur milieu de vie paisible et sécuritaire. Cependant, certains aspects alimentent quand même un sentiment d'insécurité. La municipalité doit donc tout mettre en œuvre pour rehausser davantage le sentiment de sécurité des familles.

5. LE SOUTIEN À LA VIE QUOTIDIENNE DE NOS FAMILLES

Pour toutes les familles, peu importe où elles habitent, la conciliation famille-travail-études est sans contredit un but à atteindre et ce, le plus rapidement possible. La municipalité doit donc prendre des mesures qui faciliteront la conciliation famille-travail-études.

La famille étant la pierre angulaire de notre société, il est de notre devoir de valoriser son rôle et d'en faire la promotion. Pour sa part, c'est par de simples gestes que la municipalité assumera ce rôle.

Mise en œuvre de la politique familiale

Afin d'assurer un suivi sérieux et une mise en œuvre efficace, un comité de suivi de la politique familiale sera formé. Il se composera au minimum de 3 personnes issues du comité famille ou du milieu. Deux fois l'an ou au besoin, ce comité évaluera la progression de la politique et de son plan d'action, en fera le bilan et émettra des recommandations à la municipalité.

Conclusion

Le simple fait de se doter d'une politique familiale démontre bien toute l'importance que les familles occupent au sein de notre municipalité. Avec cet outil important, Saint-David confirme son intention de conserver ses familles déjà en place en améliorant leur qualité de vie et, également, elle se donne le mandat d'attirer de nouvelles familles.

Sans prétendre couvrir l'ensemble des facettes qui touchent la réalité des familles d'aujourd'hui, le comité a la conviction d'avoir ciblé des enjeux réalistes et réalisables. Les années à venir seront cruciales pour le développement de notre communauté. Cette politique familiale sera certainement un atout majeur pour l'épanouissement de nos familles. À partir de maintenant, la politique familiale de Saint-David est bien réelle. Il en revient à nous tous de se l'approprier, de la mettre en œuvre, de la diffuser et de la faire évoluer au rythme des besoins des familles

Remerciements

Un grand merci aux familles et à tous les autres citoyens qui nous ont accordé de leur précieux temps afin de nous faire part de leurs commentaires très constructifs.

Nous tenons également à remercier Carrefour Action municipale et famille pour les services d'un formateur et accompagnateur qui nous a aidé et soutenu dans cette aventure.

Et bien entendu, merci au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour le soutien financier attribué à la réalisation de notre politique familiale municipale.

Références/Bibliographie

- Statistiques Canada (2006).
- Centre local d'emploi (2003).
- Commission scolaire de Sorel-Tracy.
- Fabrique de Saint-David.
- Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, 2003, politique familiale.
- Municipalité de Saint-Pamphile, 2000, politique familiale.
- Ville de Longueuil, 2006, politique familiale.
- Ville de Saint-Basil-le-Grand, 2005, politique familiale.
- Ville de Saint-Pascal, 1997, politique familiale.
- Ville de Sorel-Tracy, politique familiale.

ANNEXE 1

Résolution numéro 05-06-111 autorisant la présentation d'une demande de subvention pour et au nom de la municipalité auprès du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour l'élaboration de sa politique familiale adoptée à l'unanimité le 6 juin 2005.

- Considérant que la municipalité de Saint-David veut se doter d'une politique familiale;
- Considérant qu'en adoptant une politique familiale, la municipalité de Saint-David veut améliorer la qualité de vie des familles;
- Considérant l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibault, appuyé par Renald Guilbeault et résolu :

Que le conseil municipal autorise M. Raymond Arel, maire, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.

Que le conseil municipal précise qu'un poste de responsable des questions familiales assurant le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des famille dans la municipalité a déjà été créé et que la conseillère Geneviève Breton a été désignée à ce poste en février 2005.

Résolution numéro 06-06-092 concernant la mise en place et le mandat du Comité famille pour la mise en œuvre de la politique familiale et de son plan d'action adopté à l'unanimité le 5 juin 2006.

Considérant que la municipalité désire se doter d'une politique familiale qui permettra de créer un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibault, appuyé par Pierre Joyal et résolu de mettre en place un Comité famille qui aura pour mandat de :

- Coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la politique
- Statuer sur les enjeux et les priorités d'action de la politique
- Promouvoir la politique familiale dans la communauté
- Encourager la vision familiale dans les dossiers municipaux
- Veiller à la mise en place d'un cadre d'actualisation de la politique et du plan d'action (mise en œuvre, suivi et évaluation)
- Susciter une action concertée
- Assurer la mise en place d'une démarche de consultation démocratique
- Assurer l'adhésion des principaux acteurs « famille » à la démarche.

La famille, au coeur *de nos valeurs !*

Municipalité de
Saint-David

11, rue de la Rivière-David
Saint-David (Québec)
J0G 1L0

téléphone: **450-789-2288**

ou

1-877-303-2288
(numéro sans frais pour les numéros débutant par 396)

télécopieur: **450-789-3023**

courriel: **stdavid@bas-richelieu.net**
www.stdavid.qc.ca